



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 17592

## Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la nécessité d'améliorer les conditions de prise en charge des enfants victimes des troubles de l'autisme, en commençant d'abord par un dépistage précoce susceptible de faciliter et rendre plus rapides les moyens d'amélioration au niveau du langage et du développement de la connaissance. Il lui demande si des méthodes de dépistage de ce type de handicap précoce existent dans notre pays et sont utilisées avec efficacité, permettant une intégration dans la vie scolaire, professionnelle et sociale des victimes de cette affection.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17592

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 5 mai 2003, page 3448